

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 28 février 2026 à Oucques-la-Nouvelle

8h30	Accueil et émargement
9h00	OUVERTURE de l'AG Accueil des personnalités, Mot de la Présidente
9h05	Rapport moral et d'activité
9h15	Rapports d'activités par commissions : Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI) Commission Départementale Pratiques Adhésions Vie Associative (CDPAVA) Commission Départementale Formation (CDF) Commission Départementale Tourisme et Communication (CDT&C)
9h40	Vote pour approbation du rapport moral et d'activité
9h45	Rapport financier Rapport du vérificateur aux comptes. Vote pour approbation des comptes
9h55	Questions-réponses
10h05	Pause
10h20	Projets pour 2026 <i>Orientations et grandes lignes</i>
10h30	Budget prévisionnel pour 2026
10h45	Présentation et Élection des administrateurs, des représentants à l'AG régionale, à l'AG fédérale
11h00	Vote prix adhésion membres associés 2026
11h00	Présentation des évolutions de la licence et vote sur la revalorisation du prix des licences fédérales
11h15	Questions-réponses
11h40	Proclamation des résultats des élections
11h50	Tombola et intervention des partenaires
12h00	Clôture de l'AG

Comme l'année dernière, la tombola est de retour pour notre AG ! Un ticket numéroté vous sera remis à votre arrivée et pourra vous permettre de remporter un lot !

Pot de l'amitié

À partir de 15h, pour ceux qui le souhaitent, le club AMO Rando propose une randonnée découverte d'Oucques-la-Nouvelle.

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Loir et Cher - 2 rue du Limousin 41000 BLOIS

Tél. : 02 54 56 19 59 - Courriel : loir-et-cher@ffrandonnee.fr - Site internet : <http://loir-et-cher.ffrandonnee.fr> -  FFRandonnee41

Fédération Française de la Randonnée Pédestre : <https://www.ffrandonnee.fr/>

Association reconnue d'utilité publique, agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre